

**beaphar**

## Diffuseur automatique insecticide habitation 150 ml (60 m<sup>2</sup>)



Code Article : 14285

Gencod : 8711231142859

Volume net : 150ml

Durée de conservation : 2 ans

- ✓ **Élimine les parasites adultes et les larves**
- ✓ **Élimine les puces, tiques, cafards, araignées, poux, fourmis et les mites**

La gamme d'insecticides Vetopure de Beaphar élimine les puces, tiques, cafards, araignées, poux, fourmis et les mites, adultes et à l'état de larves. Le diffuseur automatique insecticide habitation de Beaphar contient trois actifs :

- Du Pyrèthre végétal, extrait d'une plante connue depuis l'Antiquité pour son action insecticide. Il contient des pyréthrinines ayant une action rapide et efficace sur les insectes adultes et les larves, qui meurent immédiatement.
- Du Butoxyde de Pipéronyle, qui accroît le pouvoir insecticide des pyréthrinines.
- Du (S)-Méthoprène, qui bloque le cycle de développement des œufs et des larves et empêche ainsi la multiplication des insectes.

Le diffuseur automatique insecticide habitation va déparasiter l'environnement de votre animal (panier, niche, canapé, etc.). Il permet d'atteindre les œufs, les larves et les insectes adultes cachés dans les tapis, moquettes, plinthes de murs, fissures, etc. Pour une efficacité optimale, il est également conseillé d'utiliser pour votre animal, un répulsif antiparasitaire de la gamme Vetopure de Beaphar, comme le collier, shampooing, spray, lotion, mousse, poudre ou les pipettes.

**Attention** : Produit réservé au traitement insecticide et larvicide des habitations. Ne pas pulvériser sur les animaux ni dans l'environnement des chiots et des chatons nouveau-nés. Ne pas manger ni fumer pendant l'utilisation du produit.

1. Éteindre tout appareil électrique en fonctionnement, toute flamme et toute source de chaleur. Fermer les portes extérieures et les fenêtres. Ouvrir les portes intérieures et les placards.
2. Éloigner les animaux et déplacer ou recouvrir les aquariums. Enlever la nourriture et les ustensiles de cuisine.
3. Placer l'aérosol au centre de chaque zone à traiter. Prévoir un diffuseur automatique pour traiter 60 m<sup>2</sup> de surface. Ne pas diffuser la totalité de l'aérosol dans une pièce égale ou inférieure à 3 m<sup>2</sup>.
4. Presser la languette jusqu'à ce qu'elle reste bloquée et que la diffusion commence. Quitter la zone à traiter et refermer la porte. La diffusion du produit insecticide et larvicide se poursuivra jusqu'à ce que le flacon soit complètement vide (environ 4 minutes).
5. Attendre 2 heures, puis aérer la pièce pendant 1 heure. Pendant ce temps, ne pas rester dans la pièce. Bien se laver les mains. Le produit laisse une surface glissante. Le produit ne tache pas et ne laisse pas d'odeur désagréable. L'efficacité du diffuseur automatique insecticide habitation est immédiate. Si besoin, renouveler l'application tous les 4 mois.

**Précautions d'emploi** : **Mentions de danger** : Danger : Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence** : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les aérosols. Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Éliminer le contenu/récipient conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets. Conserver seulement en zones bien ventilées. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné. Bien ventiler après usage. Ne pas surdoser. Respecter le volume de traitement préconisé. Classification biocide : Insecticide TP18.

**Composition** : Chrysanthemum cinerariaefolium, extraits (Cas n° 89997-63-7) 2,5 g/L, Butoxyde de Pipéronyle (cas n° 51-03-6) 10 g/L, (S)-Méthoprène (cas n° 65733-16-6) 0,5 g/L, excipients qsp 1L.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.